



## LA FSU TERRITORIALE 13

SECTION METROPOLE

22, place Victor Gélou - 13002 Marseille

Tél : 04.91.31.36.50

fsu.territoriale@ampmetropole.fr

# Du nouveau pour le Pass Métropolitain !

La **FSU TERRITORIALE** vous informe des améliorations qui arriveront sur le Pass Métropolitain suite au vote du Comité Technique de ce jour :

- De 3 zones, il passe à **une zone unique correspondant à la totalité du territoire métropolitain.**
- Baisse de la tarification annuelle qui sera de :
  - **13,50€** pour les agents de catégories **B** et **C**,
  - **27€** pour les agents de catégorie **A** ayant un indice inférieur à **801**,
  - **54€** pour les agents de catégorie **A** ayant un indice supérieur à **801**.
- La **possibilité d'utiliser en plus les TER\* circulant sur le périmètre du réseau RTM.**

Les gares concernées sont : Saint Charles, la Blancarde, l'Estaque, la Pomme, Picon Buserine, Saint Antoine, Saint Joseph Le Castellas, Saint Marcel, Sainte Marthe, Séon Saint Henri, Septèmes les Vallons, Arenc et la Barrasse.

*\*mais pas tous et notamment pas ceux desservant Aix, Martigues ou Aubagne.*

La mise en œuvre de cette nouvelle formule commencera à partir de cette année après validation par le conseil métropolitain.

Concernant les prélèvements, ils ont été différés pour être remplacés par cette nouvelle tarification.

Ils s'effectueront comme d'habitude et sans aucune démarche de votre part sur votre bulletin de salaire si vous avez opté pour le Pass Métropolitain.

**LA FSU TERRITORIALE SE FELICITE DE CES AVANCEES  
QU'ELLE DEMANDE DEPUIS PLUSIEURS ANNEES.  
LES PROCHAINES ETAPES DEVRONT ETRE L'EXTENSION A  
L'ENSEMBLE DU RESEAU TER ET ENFIN LA GRATUITE DES  
TRANSPORTS POUR TOUTES ET TOUS.**